

TARIF PROCEDURE DIVORCE

Par **MUS MUS**, le **07/10/2020** à **20:21**

Bonjour,

je souhaite entamer une procédure de divorce mais je voudrais connaître le coût total.

il existe un forfait mais il se rajoute des honoraires supplémentaires sur le résultat

merci de bien vouloir me dire sur quel pourcentage ces honoraires sont calculés.

vous remerciant pour vos réponses.

cordialement

Par **Visiteur**, le **07/10/2020** à **22:45**

Bonsoir

Cela dépend d'abord du type de divorce envisagé et de l'envergure du patrimoine (frais de partage) et des honoraires des avocats.

Un divorce par consentement mutuel, réalisable sans tribunal et sur la base d'une convention époux.c'est la version la plus économique.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10567>

Par **youris**, le **08/10/2020** à **09:13**

bonjour,

il n'y a pas de tarif de divorce, chaque avocat fixe son prix.

salutations